

gnements nécessaires. Un long discours est comme une longue lettre. Il est rare qu'on lise jusqu'au bout une longue lettre et jamais on ne lit ni n'écoute un long discours. Je me dis parfois que si nous enlevions les pupitres de la Chambre et si nous réduisions de moitié l'espace dont nous disposons, les sessions dureraient trois mois au lieu de six. J'estime que les débats sous forme de conversations, comme à la Chambre des communes britanniques, sont les plus profitables. Les députés britanniques préparent quelques notes et prononcent leurs discours de façon à être entendus de tout le monde. Quoi qu'il en soit, je ne fais cette observation que pour répondre à la remarque d'un honorable député.

Je ne crois pas qu'une déclaration d'un ministre doive consister dans la lecture d'un rapport que tout le monde peut se procurer. J'ai traité de la résolution et des principes dont elle s'inspire. Si les honorables députés s'étaient donné la peine de lire le rapport sur la formation professionnelle, ils y auraient trouvé la plupart des renseignements qu'ils m'ont demandés cet après-midi.

D'autres honorables députés ont parlé de la responsabilité du gouvernement fédéral en matière de formation professionnelle et d'enseignements. L'honorable représentant de Regina (M. Probe) a tracé l'histoire de l'enseignement technique en tant qu'il intéresse le gouvernement fédéral. En 1909, sir Wilfrid Laurier nommait une commission royale dont un des membres était un de mes amis personnels. L'établissement d'écoles de formation technique dans tous le pays nécessita une dépense de dix millions de dollars effectuée conjointement avec les provinces. Même aujourd'hui, il se trouve au moins une province qui n'a pas encore tout dépensé sa part de ces dix millions.

Il est facile de proposer en cette enceinte la dépense de millions de dollars. J'ai encore toute fraîche à la mémoire l'histoire d'un homme né dans une petite ville d'Ecosse et qui venu en Amérique du nord y a accumulé une fortune dans l'industrie de l'acier. Il dota sa ville natale d'une bibliothèque magnifique, d'une piscine et d'un vaste parc, mais lui donna tellement de choses que celle-ci s'est appauvrie rien qu'avec les frais d'entretien de ces dons.

Qu'on le veuille ou non, l'instruction relève des provinces. Je me demande ce que diraient certains députés si le gouvernement fédéral, en raison de ses contributions, prenait charge de l'instruction dans les provinces. Il est facile de dire ce que pourrait accomplir le gouvernement fédéral dans le domaine de

l'instruction, nonobstant le parti au pouvoir, mais le fait demeure que les provinces sont très jalouses de leurs prérogatives.

Je ne connais pas un seul gouvernement provincial qui soit réduit à l'indigence. Jamais dans l'histoire du Canada les gouvernements provinciaux ont eu de plus forte excédents qu'à l'heure actuelle. Un honorable député a parlé de la nécessité de l'instruction technique. En temps normal, jamais à ma connaissance un homme pouvant manier le marteau, la scie et la lime ne s'est trouvé dans le dénuement.

M. CAMPBELL: Pourquoi la lime?

L'hon. M. MITCHELL: Pour limer les aspérités du cerveau de certains honorables députés. Je me suis efforcé de parler en termes simples. Eussé-je compliqué mes observations au point où l'honorable représentant de Regina n'eût pu les saisir, il s'en fût probablement déclaré enchanté. L'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) dit que je ne le pourrais pas.

M. KNOWLES: Il m'arrive d'interrompre, mais cette fois-ci je n'ai rien dit.

L'hon. M. MITCHELL: J'ai été fortement impressionné par les observations de l'honorable député de Rosetown-Biggart (M. Coldwell) au sujet du placement de ces gens, une fois formés. A mon sens, le service spécial de placement de la Commission d'assurance-chômage, qui s'occupe des personnes désavantagées, accomplit d'excellente besogne. Nous songeons à instituer des services d'orientation professionnelle dans les collectivités où sont établis nos bureaux. L'enseignement technique progresse lentement. Paris n'a pas été bâti en un jour. De même, le présent projet ne donnera pas tous ses fruits 24 heures après avoir été lancé.

M. COLDWELL: Donnez-vous une formation spéciale aux préposés au placement, en vue du grand nombre de classifications qui existent?

L'hon. M. MITCHELL: Oui et je puis vous dire d'où m'est venue l'idée. Je l'ai vue mise à l'œuvre pendant mon enfance, en Angleterre. Je pense bien ne pas devoir ajouter autre chose avant que le bill soit examiné en comité.

On a parlé des misères des ex-combattants. Je ne parle pas ici des ex-militaires mariés. Ancien combattant de la première Grande Guerre,—comme d'ailleurs bon nombre de mes honorables collègues,—j'estime qu'une culture universitaire vaut bien quelque effort et certains sacrifices. Les meilleurs élèves sont ceux qui n'hésitent pas à faire leur part. Si l'Etat leur vient en aide dans une certaine